

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE CAMARA MANDJOU COMMUNICATION ET DIVERS COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé « ECM-COMM & DIVERS »

Siège ABIDJAN ABOBO N'DOTRE NON LOIN DE LA  
BOULANGERIE PARIS BAGUETTE, Lot 5, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE CAMARA MANDJOU  
COMMUNICATION ET DIVERS COTE D'IVOIRE SARL » en  
abrégé « ECM-COMM & DIVERS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- La vente et le rachat de téléphones portables neuf et quasi-neuf, des accessoires et d'appareils tablettes ;
- La fourniture de solutions informatiques ;
- La commercialisation de matériels, logiciels, consommables informatiques ;
- L'étude et le montage de projets ;
- Les conseils en organisation d'entreprises ;
- La formation professionnelle ;
- La distribution de produits alimentaires,
- La construction de bâtiments publics et privés
- Le transport public de marchandises
- Le Transport privé du personnel
- Tous travaux d'imprimerie
- Nettoyage à sec des habits
- Le transport par routes et distribution de produits pétroliers et gaz
- Le transit
- Le E-commerce.
- Les opérations et agences immobilières.
- Le lotissement et vente de terrains.
- Intermédiation d'affaires

- L'achat et la vente d'engins et de véhicules
- L'achat et la vente de pièces d'engins et de véhicules
- Le ramassage d'ordures ménagères
- Quincaillerie
- La vente de fourniture de bureau
- La vente et installation de matériels électriques
- La vente de gravier et de sable
- Le transfert d'argent (orange money, mtn money, Flooz money, western union, money Gramm Aria Yup etc....)
- Le change de monnaie
- L'agriculture, l'élevage et la vente de produits phytosanitaires

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO N'DOTRE NON LOIN DE LA BOULANGERIE PARIS BAGUETTE, Lot 5, Ilot 1

Dirigeant(s) M CAMARA MANDJOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02774 du 24/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

